



ÉTABLISSEMENT

Ville de Clermont-Ferrand (63)
64-66 Avenue de l'Union
Soviétique
63007 Clermont-Ferrand

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Clermont-Ferrand, Contact : Monsieur le Maire, 10 rue Philippe Marcombes, 63033 CLERMONT-FERRAND, FRANCE. Tél. : +33 473426363. Courriel : service-commande-publique@clermontmetropole.eu. Code NUTS : FRK14.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://clermont-ferrand.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://clermont-ferrand.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Nettoyage des locaux du stade Philippe Marcombes.

II.1.2) Code CPV principal

90910000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

La consultation a pour objet des prestations de nettoyage des locaux du stade Philippe Marcombes.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

90910000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK14

Lieu principal d'exécution : Clermont-Ferrand

II.2.4) Description des prestations

Le marché est conclu à prix mixte avec une partie à prix global et forfaitaire et une partie à prix unitaires exécutée par émissions de bons de commande (prestations ponctuelles) avec un minimum de 1 000,00 EUROS HT et un maximum de 12 000,00 EUROS HT.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 mars 2022. Jusqu'au : 31 août 2022.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les justifications à produire figurent à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Les justifications à produire figurent à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les justifications à produire figurent à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Mercredi 05 janvier 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mercredi 05 janvier 2022 - 14:00

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Fonds propres.

Les dépôts des plis doivent impérativement être remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, aller sur : <https://clermont-ferrand.fr/marches-publics>

L'attention des candidats est attiré sur le fait que des « questions / réponses » peuvent avoir été posées et répondues en amont de leur retrait. Ils leur appartient de les consulter dans l'onglet « questions / réponses » lors du téléchargement du DCE.

Les prestations comportent les conditions d'exécution suivantes : conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi. Cette clause est une condition d'exécution obligatoire du marché (Cf.R.C.).

Le titulaire aura à respecter l'obligation de reprise du personnel selon les conditions prévues dans la convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 fixant les conditions d'une garantie d'emploi et de la continuité du contrat de travail du personnel en cas de changement du prestataire. Liste en pièce jointe du D.C.E.(CF. R.C.)

Les visites des sites sont obligatoires dans les conditions fixées au règlement de la consultation (cf. R.C.).

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand 6 cours Sablon , 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 FRANCE. Tél. +33 473146100. E-mail : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr. Fax +33 473146122. Adresse internet : http://www.conseil-etat.fr/ta/clermont_ferrand/.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics 79 cours Charlemagne , 69002 LYON FRANCE. Tél. +33 345218243. E-mail : jerome.dossi@crtc.ccomptes.fr. Adresse internet : http://www.economie.gouv.fr/themes/marches_publics/ccra/index.htm.

VI.4.3) Introduction des recours**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

29 novembre 2021